

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 32

présenté par

Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 13, insérer l'alinéa suivant :

« Considérant que la construction actuelle du projet européen a conduit à une concurrence économique sauvage entre ses États membres, que la crise de la dette a démontré une adhésion délétère de la construction européenne aux politiques les plus austéritaires, que l'Union européenne a échoué à agir concrètement pour l'amélioration des conditions d'existence et de travail des citoyens européens ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement le groupe parlementaire LFI-NUPES, souhaite insérer un nouvel alinéa après l'alinéa 13, qui exprime ce qui suit : « Considérant que la construction actuelle du projet européen a conduit à une concurrence économique sauvage entre ses États membres, que la crise de la dette a démontré une adhésion délétère de la construction européenne aux politiques les plus austéritaires, que l'Union Européenne a échoué à agir concrètement pour l'amélioration des conditions d'existence et de travail des citoyens européens. »

Ce texte n'évoque à aucun moment les conséquences dramatiques des politiques économiques européennes imposées aux États membres. Jusqu'à maintenant l'Union européenne a été le bras armé des pires politiques austéritaires de destruction des services publics et de mise en concurrence généralisée des travailleurs. L'exemple de la Grèce contrainte à brader des secteurs essentiels de son économie lors de la crise de la dette en est un exemple criant dont aucune leçon n'a été tirée.

L'Union européenne a négocié de nouveaux accords de libre-échange qui, en plus de mettre à mal toute ambition d'une politique écologique, conduisent à une destruction des capacités productives européennes et à l'appauvrissement des travailleurs européens.

Refuser d'agir pour mettre fin à ces politiques délétères ne permettra en rien la mise en place d'une politique écologique européenne.